

PLOUZANÉ

Magazine *journal d'information municipale - mars 2003 - n°69*

BUDGET 2003

PROJETS D'URBANISME

*VIE ASSOCIATIVE : RITOURNELLE,
LES OFFICIERS MARINIERS ET LE PAC MAC*

VISITE À CECCANO



Cela fait maintenant deux ans que notre majorité est en fonction. Après une nécessaire remise en ordre budgétaire pour retrouver des marges de manœuvre suffisantes (qui apparaissent bien dans la présentation du budget 2003 que vous trouverez en pages intérieures) nous pouvons maintenant vous présenter l'état d'avancement de notre projet pour PLOUZANE. Vous en découvrirez quelques aspects dans ce numéro, en particulier pour l'urbanisme. Ainsi le projet d'aménagement de la Place du Commerce est validé. Il permettra de renforcer l'offre commerciale avec l'ouverture de nouveaux commerces et de compléter l'habitat avec la construction d'une douzaine d'appartements. L'urbanisation se poursuit également sous forme de lotissements pavillonnaires à Mez Yan (10 lots), Gorrékear (26 lots dont 4 conventionnés) et Lannilis (1ère tranche de 15 lots dont 2 conventionnés).

Le développement du Technopôle, dont l'extension future intégrera la zone de Kerarbec à Coatuélen, est actuellement étudié dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme qui inventorie également de futures zones à urbaniser et fait ainsi office de schéma directeur d'aménagement.

Pour la sécurisation des déplacements, une piste cyclable en site propre sera aménagée route de Brest à La Trinité entre le rond-point de Kerzéniel et la route de Trénen.

Sur le plan culturel, le lancement des animations musicales du "Dellec en juillet" a connu un vrai succès et nous savons que

beaucoup d'entre vous attendent avec impatience l'édition 2003 qui est programmée pour les vendredis 4, 11, 18 et 25 juillet. Une réflexion est, par ailleurs, engagée sur l'aménagement d'un espace médiathèque à la bibliothèque.

Au titre de l'entretien du patrimoine communal, notre projet a retenu deux gros chantiers : la réhabilitation - rénovation du Presbytère pour des raisons impérieuses de sécurité et la création d'une cuisine centrale par extension de la cuisine de l'école Anita Conti.

Reste à élaborer une mise en valeur touristique de la pointe du Phare du Minou désormais propriété de la commune.

L'ouverture sur l'Europe va se concrétiser par la mise en place d'un jumelage avec la commune italienne de Ceccano, proche de Rome, dans le but d'organiser des échanges de jeunes. Les jeunes bénéficieront également de l'acquisition d'une rampe pour le skate park.

Les écoles ne sont pas en reste avec de nombreux travaux de gros entretien et une amélioration substantielle de leurs équipements (en particulier, mise en place de l'ADSL). Les conditions de travail et d'accueil dans nos écoles apparaissent ainsi tout à fait satisfaisantes. PLOUZANE est d'ailleurs de toutes les communes de la C.U.B. celle qui bénéficie par classe du plus grand nombre d'agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM). Le maintien de cette qualité d'encadrement et de ce niveau de sécurité de nos établissements fait aussi partie intégrante de notre projet.

Yves PAGES

SOMMAIRE

page 2 :	Edito Des vœux inimitables
page 3 :	Vie associative : Ritournelle Les Officiers Mariniers
page 4 et 5 :	Actualité : Présentation du budget 2003 Optogone : une start-up sur le Technopôle
page 6 et 7 :	Les projets d'urbanisme à Plouzané
page 8 :	Vie culturelle : Rétrospective sur le Festival du Conte
page 9 :	Visite à Ceccano Un site Internet pour Plouzané
page 10 :	Vie sportive : Le PAC MAC
page 11 :	Expression libre
page 12 :	Calendrier des fêtes

Directeur de la publication : Yves PAGÈS

Equipe rédactionnelle : Emmanuelle Castel,
Isabelle Nézet

Equipe éditoriale : Christian Blondel, Yves Du Buit,
Jean-Michel Décatoire, Ritournelle, Les Officiers
Mariniers, le PAC MAC.

Crédit photo : Mairie, Ritournelle, PAC MAC, les
Officiers Mariniers, Studio Claude, Optogone.

Création, réalisation, impression :
CERID - 31 rue Frédéric Chopin - Brest
02.98.47.07.70

Numéro ISSN : 1140 5279

Des vœux inimitables

Le nombreux public venu assister aux vœux de la Municipalité dimanche 12 janvier aura été comblé. Après les prestations de l'ensemble instrumental et de Ritournelle, une multitude de célébrités se sont succédées sur la scène de Trémaïdic : Lara Fabian, Céline Dion, Johnny Hallyday, Garou, Raymond Devos, Bourvil, Coluche ... Ce défilé d'artistes connus a été rendu possible grâce au talentueux imitateur Laurent Chandemerle.

C'est en 1996 qu'il connaît la consécration lorsque Laurent

Ruquier l'appelle pour partager le micro dans l'émission culte de France Inter "Rien à Cirer". Deux ans plus tard, c'est M6 et Laurent BOYER qui l'invitent sur leur plateau pour tenter sa chance dans "Graines de star". A trois reprises, Laurent Chandemerle remporte les suffrages des téléspectateurs. D'autres télés ("Coups d'humour" sur TF1 par exemple) suivent et confirment la cote grandissante de ce Breton, originaire de Saint Briec.



VIE ASSOCIATIVE

L'association des Officiers Mariniers de Plouzané et Loc-Maria Plouzané

HISTORIQUE :

L'association des Officiers Mariniers de nos deux communes a été créée en 1979 sous la houlette de Guillaume SALAUN, toujours présent dans le conseil d'administration et désormais Président d'honneur. Ayant exprimé le vœu d'avoir dans notre association un président jeune, il passe le relais à René CHAUSSEPIED, qui au bout de 3 ans le donne à Marcel GUERMEUR. Ce dernier, gardant la tradition, transmet l'année de ses 60 ans la présidence à Pierre CALVARIN qui, à l'époque, a 43 ans et sera le plus jeune président de l'association du Nord Finistère.

L'association rassemble plus de 300 adhérents, le plus grand nombre étant représenté par les officiers marinières en retraite auquel s'ajoute les veuves, les officiers marinières d'active et les sympathisants.

BUTS :

L'association a pour but de défendre les intérêts de ses adhérents.

Certaines de nos actions concernent les maladies professionnelles comme la polyposose de la vessie ou le syndrome du Golfe mais aussi celles dues à l'amiante (mésotéliome, asbestose, plaques pleurales) et aux conséquences du nucléaire (maladies radio-induites que la France ne reconnaît pas pour l'instant).

D'autres contentieux existent également concernant l'allocation chômage, la parité hommes/femmes, la parité militaires/fonctionnaires, l'avenir des retraites (surtout pour cette année 2003).

Indépendamment, l'association compte une déléguée aux veuves qui, par son expérience, peut leur venir en aide.

Notre association fait partie de l'association des Officiers Mariniers du Nord Finistère elle-même associée à la Fédération Nationale des Officiers

Marinières (F.N.O.M). Nos adhérents reçoivent ainsi le journal " l'Officier Marinier " qui traite des problèmes d'actualité et de diverses réunions (8 numéros cette année). L'association a aussi un but ludique en permettant la rencontre de générations différentes lors de l'assemblée générale, des repas de printemps et d'automne, des sorties découverte de la région et du méchoui du mois de juin.

Nous participons également aux journées de commémoration nationale.

Il n'est jamais trop tard pour faire partie de l'association ! Vous pouvez contacter :

Le président :

Pierre CALVARIN 02 98 48 43 54

Le trésorier :

José TROALEN 02 98 45 94 28



L'Ensemble vocal et instrumental Ritournelle

Constitué en association à Plouzané dès 1986, l'Ensemble Ritournelle a vu le jour à l'initiative d'une dizaine de choristes. Leur souhait était d'aborder un répertoire écrit ou adapté pour petit chœur, avec ce que cela implique, pour chacun, de recherche de qualité.

Dirigé bénévolement par Annette Sichler depuis sa création, rendu solide également par la fidélité de ses membres, l'Ensemble s'est étoffé, sans aller au delà d'un effectif qui soit un compromis entre le désir de rester peu nombreux et la nécessité d'assurer, malgré d'inévitables absences, un équilibre correct des pupitres.

Les œuvres polyphoniques profanes et

sacrées de l'époque de la Renaissance et de l'époque baroque ont été et restent son répertoire de prédilection, mais ce choix n'interdit pas le travail de pièces classiques et romantiques, voire de quelques compositions modernes. C'est dans certaines pièces baroques où un intermède instrumental appelé "ritournelle" alterne avec les parties chantées que l'Ensemble a trouvé son nom et sa vocation d'ensemble vocal et instrumental. La Renaissance est certes riche de musique profane et de musiciens français, mais c'est en Allemagne, en Italie et en Angleterre que l'on trouve la majorité des grands compositeurs de musique vocale des époques baroque à romantique. D'autre part, au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, c'est le répertoire religieux qui offre le plus de possibilités, qu'il soit chanté en latin, en allemand, en anglais, en slavon ou en hébreu... Cela explique la diversité des langues et le caractère religieux d'une part importante du répertoire de l'Ensemble, caractère religieux



qui lui ouvre, pour ses concerts, les portes de multiples chapelles appartenant à notre patrimoine.

Ritournelle répète une fois par semaine* et consacre trois ou quatre dimanches et un week-end de l'année à des séances de travail permettant d'approfondir les acquis des répétitions. De plus, l'association essaie d'offrir à ses membres l'aide d'un professionnel pour améliorer leur technique vocale.

Ritournelle a pour objectif de donner chaque année deux ou trois concerts dont au moins un à Plouzané. L'ensemble Ritournelle espère que les Plouzanéens ont ainsi pu apprécier leur prestation lors des vœux de la municipalité.



*Tous les Vendredi (hors vacances scolaires), Centre social de Kerallan, de 20h45 à 23h00. Contacts : A.Sichler, 02 98 05 94 76; G. Massart, 02 98 48 94 72 et georges.massart@wanadoo.fr

Présentation du budget 2003

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 17 mars, a adopté le budget primitif (BP) de Plouzané pour 2003. Ce budget se monte à 10 251 167 € entre fonctionnement et investissement, chacune de ces deux sections étant équilibrée en recettes et en dépenses.

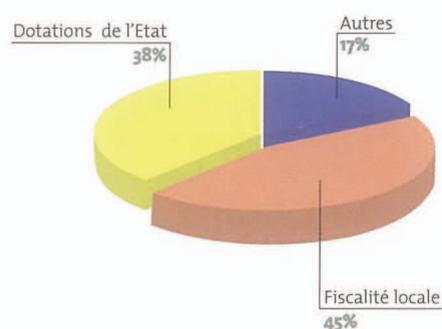
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La commune dispose, pour financer son fonctionnement de plusieurs types de revenus.

- La fiscalité locale, perçue directement par la commune ou reversée par la CUB, constitue la part la plus importante. Elle représente 3 636 579 € soit 45% des recettes de fonctionnement.
- Les dotations de l'état (Dotation Globale de Fonctionnement, Dotation de Solidarité Urbaine, Fond National de Péréquation...) abondent le budget à hauteur de 3 037 282 € (38% des recettes).
- Les autres recettes proviennent des services fournis par la commune (droits d'inscriptions, locations de salles...), des subventions versées par d'autres collectivités, etc.

L'ensemble des recettes représente un total de 8 053 884 €, en augmentation de 3,33% par rapport à 2002.

Recettes de fonctionnement

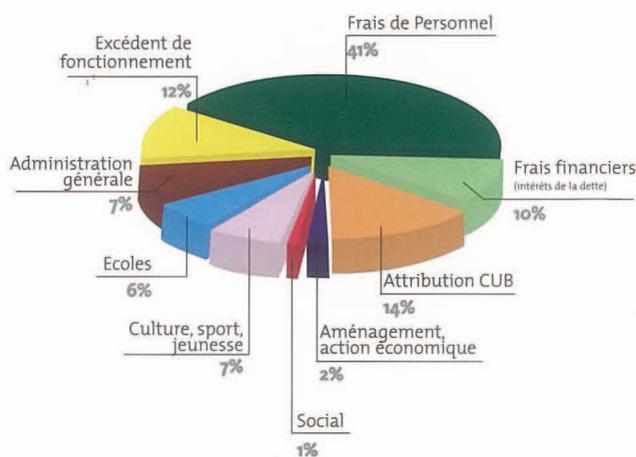


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ces recettes permettent à la commune d'assurer son fonctionnement courant. Là aussi, les crédits se répartissent entre plusieurs postes très différents

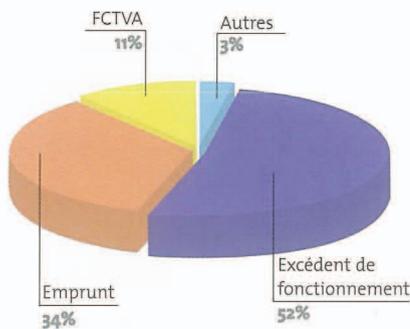
- Le personnel municipal : Plouzané compte environ 180 agents qui représentent globalement, en comptant salaires, charges, cotisations diverses, un montant de 3 260 800 € soit 40,5% des dépenses de fonctionnement.
- Comme tous les ans depuis le transfert de compétence de 2001, Plouzané versera à la CUB une Attribution de Compensation, correspondant au coût des services transférés et dont le montant est fixé à 1 149 861 €.
- Les frais financiers : il s'agit du paiement des intérêts de la dette. Ce poste représentera en 2003 environ 618 000 €, contre plus de 704 000€ en 2002.
- Trois grandes fonctions se partagent ensuite la plus grosse partie des crédits. L'administration générale de la collectivité (fonctionnement de la mairie, des services municipaux...), les écoles et l'ensemble formé par le sport, la culture et la jeunesse utilisent respectivement entre 6 et 7 % du budget de fonctionnement.
- L'action sociale, l'action économique, et l'aménagement urbain représentent à peu près 3% de ce budget.

Dépenses de fonctionnement



L'ensemble de ces dépenses représente environ 7 060 588 €, en progression de 1% par rapport à 2002. Cette somme est inférieure aux recettes de fonctionnement. Cette différence est appelée excédent de fonctionnement. Il représente cette année 987 000 €. Cet excédent constitue une épargne qui permet de financer une partie de l'investissement.

Recettes d'investissement



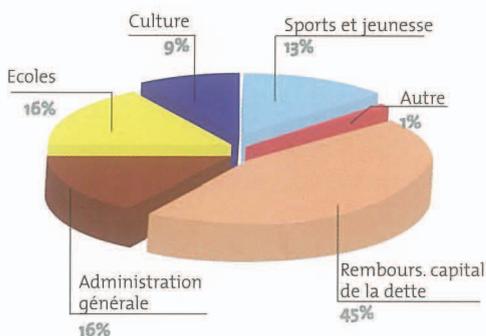
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement s'élève cette année à 2 200 000 €, dont 300 000 € constitué de mouvement d'ordres (écritures comptables traduisant les amortissements notamment), en recettes comme en dépenses.

Les recettes d'investissement sont constituées d'une part par l'épargne de gestion, par le recours à l'emprunt, par des subventions et par le fond de compensation de la TVA (FCTVA) qui consiste en un reversement par l'état, à la commune, de la TVA payée au titre de ses dépenses d'investissement de l'avant dernière année.

L'excédent de fonctionnement représente 987 000 € et le versement au titre du FCTVA sera, en 2003 de 209 000 €. Enfin, pour permettre de réaliser le programme d'investissement, il sera nécessaire de recourir à l'emprunt à hauteur de 638 000 €.

Dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement serviront à rembourser le capital de la dette (846 000 € cette année), ainsi qu'à financer de nouveaux investissements dans les différents bâtiments et espaces municipaux : dans les écoles, les gymnases, les bâtiments culturels, les cantines, le presbytère, les cimetières ...

Ainsi, ce budget 2003 est caractérisé par la poursuite d'un fort mouvement de désendettement, par des gains substantiels d'autofinancement et par la non augmentation de la pression fiscale.

OPTOGONE : une start-up sur le Technopôle

Le 7 février dernier, OPTOGONE, entreprise spécialisée dans les composants optiques pour les télécommunications, s'est vue encouragée lors de son inauguration officielle, par des représentants de marque.

En effet, Roland Meyer (sous préfet), Josselin De Rohan (Président du Conseil régional), Pierre Maille (Président du Conseil général), François Cuillandre (Président de la CUB et Maire de Brest), Marguerite Lamour (députée) et Yves Pagès étaient présents dans les locaux high-tech de l'entreprise voisine de l'ENST Bretagne.

Lors de cette cérémonie, le PDG d'OPTOGONE, Jean-Louis de Bougrenet

de la Tocnaye a expliqué que l'entreprise, composée de 25 ingénieurs et techniciens hautement qualifiés, a pour objectif de commercialiser sur le marché mondial, des composants et systèmes à base de cristaux liquides pour le réseau de télécommunication optique.

Cette aventure, qui promet un développement important dans le futur puisque l'entreprise espère créer 150 à

200 emplois, est le fruit d'une collaboration étroite entre l'université et l'entreprise, à l'instar du système américain.



LES PROJETS D'URBANISME

Bientôt un nouveau lotissement communal à " Lannilis "



Copyright Cadastre, droits de l'Etat réservés - Fait le 4/2/2003 - Section Cadastre : AY Parcelle n°41 - 9189 Rue du 8 Mai 1945 Plouzane - 134 m² - 1 : 7000

La Commune de PLOUZANE projette de réaliser un lotissement communal sur la zone " 2 Nah " de Lannilis (zone d'urbanisation future à vocation d'habitat).

La Commune est propriétaire de 2 ha 18 a de terrains à l'intérieur de cette zone qui couvre au total une superficie de 7 ha environ. Cet ensemble de parcelles est situé en limite EST de l'agglomération du bourg dans un secteur déjà fortement urbanisé sous forme de lotissements pavillonnaires. La desserte actuelle de cet espace s'effectue soit par le chemin communal se raccordant à la Route Départementale n°12 (route de la Trinité), soit par la rue du Cloître.

La zone de Lannilis est entourée de talus ; elle est bordée au NORD par quelques maisons individuelles, au SUD par une zone naturelle à protéger (ND) qui fait l'objet d'une attention particulière en raison de la qualité du site, du paysage et de l'intérêt qu'elle présente sur le plan de l'environnement et de l'écologie. A l'EST, elle est entourée d'un talus arboré et d'un ruisseau, et enfin à l'OUEST, elle se trouve en limite de quartiers pavillonnaires.

Le schéma d'aménagement d'ensemble élaboré par le cabinet d'urbanistes GARRIGUES-KERHASCOET à GUIPAVAS, prend en compte les paramètres suivants :

- Répondre à une demande pressante de terrains à bâtir pour ensuite les lotir en accession à la propriété.
- Préserver et protéger les zones humides.

- Prolonger l'aménagement et l'équipement de ce secteur.

Dans une perspective de développement urbain raisonné, le schéma d'aménagement global de la zone de " Lannilis " se devait de répondre aux objectifs suivants :



- Traiter l'opération en considérant l'aspect péri-urbain de la zone.
- Intégrer l'opération dans les quartiers existants.
- Bien traiter les entrées nouvelles (sécurité des piétons et des automobilistes).
- Conserver le maximum de végétation existante (essentiellement les talus).
- Créer des liaisons piétonnes (mail, chemin...).
- Mettre en valeur sous forme d'espaces

- publics le ruisseau qui traverse la zone
- Créer au besoin des talus plantés privatifs entre chaque tranche.

A ce stade, le projet d'aménagement d'ensemble doit être en cohérence avec la " Charte qualité lotissement " de la Communauté Urbaine de BREST.

Les travaux débiteront d'ici quelques mois par la réalisation sur la partie haute de la 1^{ère} tranche de 15 lots de ce lotissement communal. Les superficies des lots seront comprises entre 700 et 1400 m².

L'accès au lotissement se fera par la création d'une voie nouvelle donnant sur la rue du Cloître et se terminant en impasse sur une placette. Cette rue largement dimensionnée avec un stationnement public suffisant sera arborée.

Pour les piétons, une liaison sera réalisée avec d'une part la route de la Trinité et d'autre part la deuxième tranche du lotissement.

Le projet d'implantation des futures constructions doit permettre une bonne

intégration dans le site (respect des directions des faîtages) et également assurer un ensoleillement maximum. Les orientations SUD et SUD-OUEST sont à privilégier. La qualité naturelle du site ainsi que la hauteur des prestations développées sur cette réalisation devraient faire de ce futur quartier, une zone à caractère résidentiel pour le bien-être des futurs propriétaires.

Aménagement de la Place du Commerce

La place du commerce à Plouzané constitue potentiellement le lieu de centralité du quartier de La Trinité. Pour conforter sa fonction d'accueil commercial, renforcer sa convivialité et la qualité de l'espace public, la municipalité a souhaité compléter et embellir l'aménagement de cette place, véritable pôle de centralité et d'animation

qui restait inachevé. L'élaboration du schéma global d'aménagement, la mise au point du programme de construction en matière de commerces et de logements ont été déléguées par la CUB directeur du projet, à la SEMAEB (Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la

Bretagne). Cette dernière a confié, après appel à candidature et accord de la commune, l'étude de l'aménagement au cabinet d'architecte Dumont Dursent.

Dans cette réalisation, une partie de l'espace disponible de la place du commerce sera bâtie en complément des constructions existantes de façon à mieux délimiter cette espace. Les rez-de-chaussée attenants doivent être essentielle-

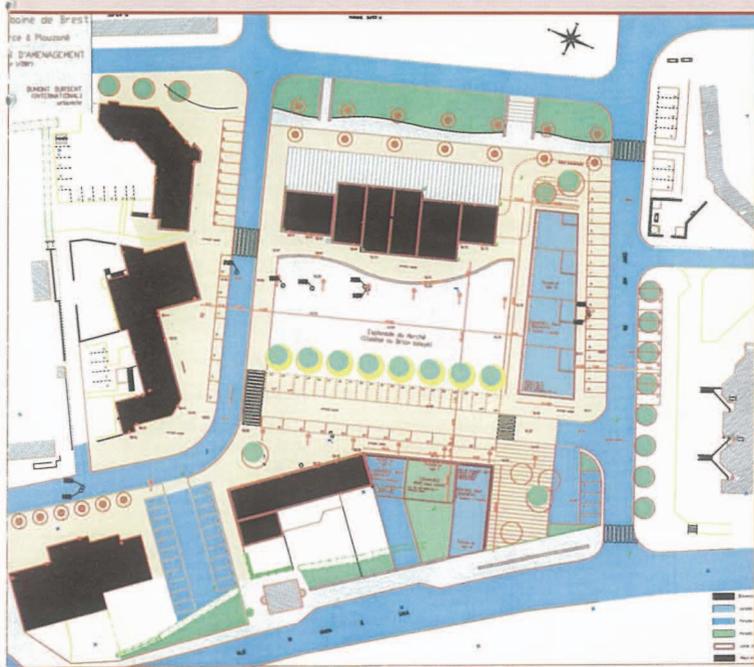
ment affectés aux activités de commerce, aux professions libérales et éventuellement aux activités de service.

Les nouveaux étages s'élèveront sur un ou deux niveaux pour éviter un effet de bloc, et sont destinés à accueillir une douzaine de logements de type 3 à 5.

L'aménagement et le traitement de l'espace public (accès, voirie, stationnement, arbres,...) sont totalement repensés. La place centrale sera arborée et revêtue de "stabilisé" ou de béton lavé. Une bonne centaine de places de parking doivent être judicieusement réparties de façon fonctionnelle autour de cette place et sur les parties adjacentes.

Cette opération financée par la CUB, coûtera environ 0,6M€. La durée des travaux est au minimum d'un an et sera étalée sur les années 2004 et 2005.

La place du commerce ainsi réaménagée aura enfin pour ambition de devenir un lieu convivial, d'échanges, et d'être le principal tissu commercial de LA TRINITE.



22 nouveaux logements sociaux Allée de Stelle

Le 6 janvier dernier, étaient inaugurés 22 logements sociaux livrés par l'O.P.A.C. de la C.U.B., allée de Stelle à Castel Névez.

Le chantier de construction de ces 6 petits immeubles d'un étage plus combles a été ouvert en avril 2001 pour se terminer fin octobre 2002, permettant aussi l'occupation des appartements par leurs premiers locataires dès le début novembre 2002 (6 T2, 8 T3, 7 T4, 1 T5 en duplex).

Ce terrain de 4 000 m² est bordé par la piste cyclable au sud ouest, un square au nord est, et des champs au sud est, l'ensemble étant clos par des talus boisés.

L'offre de logements sociaux sur la commune s'établit ainsi à 627 (y compris les logements étudiants du Technopôle). Ce nombre correspond à 15 % des résidences principales de Plouzané et place la commune en parfaite conformité avec la loi SRU qui impose un seuil minimal de logements sociaux dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants.

L'offre de logements sociaux pouvant être ainsi qualifiée de satisfaisante, de la même façon la demande reste modérée puisqu'il n'y a actuellement que 83 Plouzanéens, qui n'habitent pas en HLM, sont en attente d'un logement conventionné.

Malgré cette situation favorable, la volonté municipale est de poursuivre cet effort et de faire construire de nouveaux logements sociaux, cette fois pavillonnaires avec jardins, dans les futurs lotissements en préparation, notamment à Gorrékear et Lannilis. Le but est aussi d'améliorer la qualité de vie des futurs locataires sociaux et de donner toutes ses chances à une mixité sociale ambitieuse sur notre commune.



VIE CULTURELLE

La magie du conte

Télévision, informatique, Internet, portable, câble... Tout laisse à penser que face au développement des nouvelles technologies, l'oralité n'a aujourd'hui plus sa place. Et pourtant... l'homme conte depuis la nuit des temps et cela n'est pas prêt de s'arrêter ! Preuve en est : le succès grandissant que connaît le Festival du Conte de Brest et sa région chaque année.

La quatrième édition de ce festival organisé par l'Association pour le Développement des Arts de l'Oralité (A.D.A.O.) s'est déroulée du 28 novembre au 7 décembre 2002. De nombreuses communes participaient à cette manifestation : Brest, Brélès, Gouesnou, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Loc-Maria-Plouzané, Loperhet, Molène, Plougastel-Daoulas et Plouzané. Quinze conteurs, venus de diverses régions de France et

ment aménagée pour la circonstance, tous ont été charmés par la conteuse. Emmittouffée dans une turbulette, elle leur a raconté de courtes histoires, habilement agrémentées de chansons, objets et sollicitations du public.

Les deux séances suivantes étaient organisées par la bibliothèque municipale. Mercredi 4 décembre, c'est à nouveau Marie Chiff'mine qui s'est produite.

accueil en musique par les jeunes qui avaient suivi le stage de percussions africaines organisé par le Centre Social dans le cadre du mois de " L'Afrique à Plouzané ", les nombreux spectateurs ont écouté les " Paroles Croisées " d'Adam Adépoju et de Gabriel Kinsa. Les deux conteurs se sont associés pour offrir, chacun à leur manière, leurs récits traditionnels de Côte d'Ivoire et du Congo. A l'issue du spectacle, spectateurs et conteurs se sont retrouvés pour partager un goûter délicieusement préparé par les dames de la Petite Maison. Puis les deux conteurs sont repartis vers leur village, par delà la forêt, par delà la rivière...



Les conteurs présents à Plouzané lors du Festival

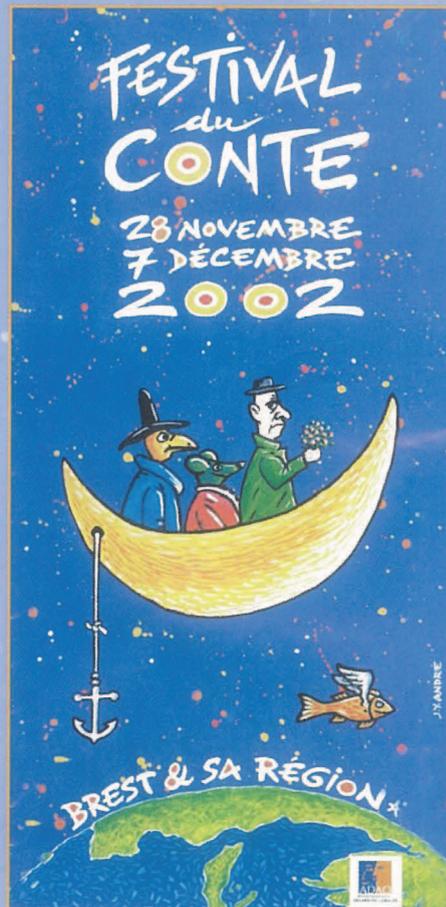
d'ailleurs, ont donné plus de cent représentations dans des lieux aussi divers que des crèches et haltes-garderies, maisons de retraite, hôpitaux, maison d'arrêt, centres sociaux, bibliothèques et salles de spectacle.

Plus de 300 amateurs du conte ont assisté aux quatre séances organisées à Plouzané, ville partenaire de l'A.D.A.O. depuis sa création. La première séance était organisée par la halte-garderie Ti Ar Bugelig le lundi 2 décembre.

32 enfants de 1 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, ont écouté avec beaucoup d'attention et de plaisir " Les Turbulettes " de Marie Chiff'mine. Installés dans la salle psychomoteur du Centre Social, spéciale-

Elle a proposé " Marelles ", un conte de la Terre et du ciel destiné aux enfants de 4 à 11 ans. Le palet lancé sur la marelle a transporté quelque 40 spectateurs au fil de magnifiques histoires pleines de poésie. Vendredi 6 décembre, la bibliothèque a accueilli Michel Corrigan. Son spectacle " Contes des Pays de Bretagne " a promené le public d'Ouessant en pays vannetais avec un petit crochet par l'Ecosse, mêlant quotidien et merveilleux, réalité et fantastique, avec toujours une bonne pincée d'humour et des chutes qui donnent à réfléchir.

La clôture du Festival du conte s'est déroulée samedi 7 décembre au Centre Culturel, sous le soleil africain. Après un



Visuel festival du conte

VISITE A CECCANO

Les 21 et 22 février derniers, le Maire s'est rendu à Ceccano, commune de 24 000 habitants située à 80 km au sud de Rome dans le but de nouer des liens dans la perspective d'un futur jumelage avec notre commune. Le choix de cette ville lui avait été recommandé par l'Association Française des Communes et Régions d'Europe, présidée par Louis LE PENSEC.

Yves PAGES était accompagné de Jean-Michel CONTREMOULINS, officier de marine en retraite qui, ayant séjourné plusieurs années en Italie, a servi d'interprète et a accepté d'être le responsable du comité de jumelage qui se met en place.

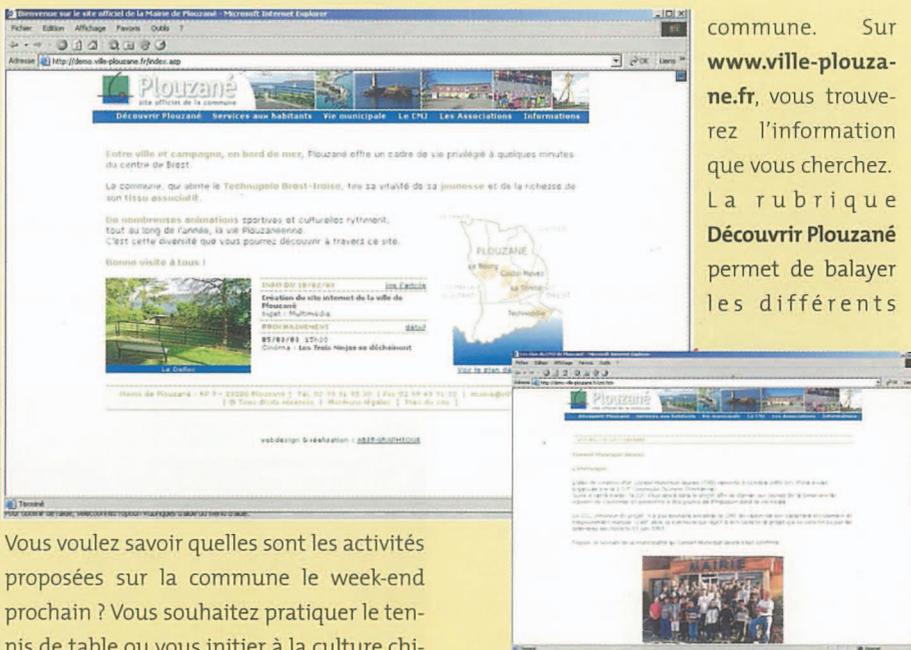
Ils ont reçu un accueil extrêmement chaleureux du Maire de Ceccano, Antonio CIOTOLI et ont pu apprécier les nombreux atouts de sa commune : un centre historique bien conservé, une région montagneuse (sommets jusqu'à

2 000 m) à proximité de Rome, de Naples, du Vésuve, de Pompéi...

Le Maire de Ceccano rendra visite à notre commune au printemps pour une officialisation de notre jumelage.



Un site Internet pour Plouzané



Vous voulez savoir quelles sont les activités proposées sur la commune le week-end prochain ? Vous souhaitez pratiquer le tennis de table ou vous initier à la culture chinoise, mais vous ne savez pas où vous adresser ? Vos amis Toulousains aimeraient bien savoir à quoi ressemble Plouzané ? Vous vous demandez comment inscrire votre petit dernier au cours de clarinette à l'école de musique ?

Pour tout cela, vous disposez depuis quelques jours du site internet de la

commune. Sur www.ville-plouzané.fr, vous trouverez l'information que vous cherchez. La rubrique **Découvrir Plouzané** permet de balayer les différents

aspects de la vie Plouzanéenne : histoire, économie, culture, écoles, sports...

La rubrique **Services aux habitants** vous présente les services publics à votre disposition sur la commune, le tout assorti de nombreuses informations pratiques : coordonnées, horaires, tarifs, etc

En consultant la rubrique **Vie Municipale**,

vous saurez tout sur le conseil municipal, sa composition, son fonctionnement.

La rubrique **Le CMJ** vous propose également de découvrir le Conseil Municipal Jeunes et de suivre ses travaux.

La rubrique **Les Associations** vous permettra de découvrir la richesse de la vie associative de Plouzané. Chaque association dispose de sa page, sur laquelle elle peut présenter un texte et le changer aussi souvent qu'elle le souhaite. Pour cela, les responsables associatifs bénéficient d'un code d'accès personnel qui leur ouvre l'accès à une interface de gestion, en temps réel, des informations de leur page.

Enfin, la rubrique **Informations** vous permet d'accéder en ligne au bulletin municipal, au calendrier des fêtes et manifestations automatiquement tenus à jour ainsi qu'à quelques articles concernant l'actualité de Plouzané.

Alors peut-être y aura-t-il, au cours des semaines qui viennent, quelques réglages à effectuer, quelques détails à améliorer. Un peu d'indulgence et de patience, un tel outil ne se met pas en place en un jour et nécessite une petite période de rodage !

LE PAC MAC

Courir ou marcher, sont des activités de base que tout à chacun peut pratiquer facilement, pourtant certains éprouvent le besoin de venir en club, pourquoi ?

Dans le monde moderne qui est le notre, le besoin de se dépenser est devenu une nécessité afin de combattre le stress et notre dépendance à la voiture notamment. Ajouter à cela le besoin de s'entretenir physiquement et c'est tout naturellement qu'un grand nombre d'entre nous opte pour ces activités sportives qui ne nécessitent qu'une bonne paire de chaussures et un peu de volonté. Se retrouver dans un club permet de s'entraîner avec plus de motivation et plus de convivialité.

Le PAC MAC est un club jeune, créé en 1984 par quelques anciens membres du PAC football notamment ; il compte désormais plus de 330 adhérents et se place ainsi parmi les plus importants clubs sportifs de Plouzané et du Finistère. Il s'est fixé comme objectifs la promotion de la marche et la course à pied, la formation des jeunes athlètes et la meilleure représentation régionale et nationale de ses athlètes FFA.

Son lieu d'accueil est situé au gymnase de Kérallan, pour la proximité avec la piste d'athlétisme.

Le sigle M.A.C correspond aux trois sections du club : la Marche, l'Athlétisme et la Course à pied loisirs. Différentes mais complémentaires, elles permettent à toutes les générations de pratiquer une activité sportive au niveau qu'elles souhaitent.

Au-delà des routes et des stades de notre région, le PAC MAC est fier d'avoir déjà représenté Plouzané un peu partout en France (athlètes) mais aussi de Cardiff à St Jacques de Compostelle (marcheurs) et de New York à Pékin (coureurs).

Aussi nous invitons tous ceux et toutes celles qui veulent nous rejoindre à prendre contact avec les responsables de section afin de venir s'essayer à la convivialité du PAC MAC.



Sortie à Belle Ile 2002

SECTION MARCHÉ

Responsable : Etienne Raguénès 02 98 05 94 47

Nb adhérents : 94

La section Marche réunit plus de 90 adhérents qui arpentent les nombreux sentiers de Plouzané une ou plusieurs fois par semaine. Ces marcheurs sont organisés en 3 groupes :

- le mardi et le jeudi matin pendant 2 heures pour les matinaux,
- l'après-midi pour ceux qui recherchent un effort plus soutenu et marcher d'un bon pas,
- le dimanche matin pour ceux qui ne disposent que du week-end pour pratiquer une activité sportive

Les nouveaux arrivants pourront apprécier la convivialité de ces sorties sportives et participer en fin de saison à la randonnée annuelle qui nous conduira cette année 5 jours en Dordogne

SECTION ATHLÉTISME

Responsable : Michel BEYOU 02 98 49 45 31

Nb adhérents : 123

La Section Athlétisme a 10 ans d'existence et fait partie depuis la saison dernière de l'Iroise Athlétisme réunissant les clubs de Guilers, St Renan et Plouarzel. Le club, composé à 70% de catégories jeunes, est avant tout un club formateur. La municipalité lui apporte son soutien en le dotant notamment d'un nouveau sautoir.

La Section a déjà un bon palmarès :

- champion de France par équipe poussine en 1997 et benjamins en 2000.
- participation au championnat de France de cross en 2001 avec Charlène Kerdraon et Nathalie Bernabeu en 1999.
- participation au championnat de France de piste en 2001 avec Charlène Kerdraon sur 800m et Amélie Marteau en 2002 sur 500m marche.
- en 2002, 6 titres de champion du Finistère, 2 titres de champion de Bretagne et la très belle performance des minimes garçons qui furent vice-champions de Bretagne par équipe.



Jean Michel VERGAS
champion du Finistère 2002



Minimes garçons 2002, Vice-champions de Bretagne

SECTION COURSE À PIED LOISIRS

Responsable : Bernard Vaillant

Nb adhérents : 115

La Section propose des entraînements 4 jours par semaine. Ils se déroulent à allure modérée pour les plus lents ou allure plus soutenue pour ceux qui le désirent.

Le premier dimanche de chaque mois, nous effectuons une sortie à l'extérieur de la commune et les coureurs participent à des courses locales.

Heures d'entraînement : les mardi et jeudi 9h et 18h30, les samedi et dimanche 9h.

CALENDRIER PAC MAC

- collecte des restos du cœur (début novembre)
- cross du club sur le site de l'ENST (décembre ou janvier)
- repas du club à Trémaudic (8 février 2003) participation à la 1/2 finale du championnat de France de cross (20 athlètes)
- participation au marathon de Paris (50 coureurs)
- ballade en Dordogne pour 30 marcheurs courses des 5 et 10 Km du Technopôle le 8 juin 2003
- déplacement au championnat du monde d'athlétisme au stade de France à Paris (50 athlètes)



Les participants au Marathon du Mont St Michel en 2001

CONTACTS

Au local du gymnase de Kérallan aux heures de rendez-vous.

Téléphone : 02.98.49.21.16 aux heures de rendez-vous uniquement (9h00 et 18h30)

Président : Bruno DISARBOIS

02.98.49.56.64

Site Internet : www.pac-mac.org

E. Mail : pacmac@pac-mac.org

Journal interne : Le petit canard

LES DERIVES DE L'OPPOSITION

Le déroulement d'un conseil municipal répond à des règles parfaitement codifiées, énoncées dans le Code Général des Communes et le règlement intérieur voté par le Conseil Municipal.

Ainsi, le Conseil Municipal délibère des affaires de la commune suivant un ordre du jour établi par le Maire et les différents sujets abordés se présentent sous forme de délibérations soumises au vote.

Si certains conseillers municipaux de l'opposition souhaitent que l'on parle d'un sujet communal non inscrit à l'ordre du jour, il n'y a à cela aucune difficulté. Il suffit pour cela qu'ils en fassent la demande par écrit au plus tard 48 heures avant le conseil, comme le stipule le règlement intérieur qu'ils n'ignorent pas puisqu'ils l'ont eux-même approuvé et voté et même fait

appliquer à la lettre quand ils étaient dans la majorité.

Or, depuis le début de notre mandat, l'opposition bafoue systématiquement et sciemment les procédures démocratiques de fonctionnement du Conseil Municipal en interpellant le Maire à tout bout de champ sur des sujets qui n'ont rien à voir avec l'ordre du jour. Sachant parfaitement que le Maire, Président de séance, ne peut que faire appliquer le règlement, comme le faisait d'ailleurs son prédécesseur, leur seul but est ainsi, en se faisant rappeler à l'ordre, de dire ensuite qu'il n'y a pas de débat !

En réalité, les conseillers d'opposition peuvent s'exprimer autant qu'ils le veulent sur toutes les délibérations présentées. Mais ce n'est pas tant le débat qui intéresse l'opposition que l'exploitation

tapageuse de sa supposée absence qu'ils ont eux-même provoquée !

En fait, si l'opposition ne souhaite pas débattre suivant les règles démocratiques qu'ils ont eux-même mises en place, c'est peut-être qu'elle n'a pas grand chose à dire sur le fond ou de critiques à émettre à l'encontre de la politique municipale.

Toujours est-il que la majorité, elle, ne craint pas d'alimenter le débat en direction des Plouzanéens. C'est ainsi qu'elle a organisé le 5 février, avec l'aide de la Communauté Urbaine, un débat au centre culturel sur le projet de tramway et qu'elle souhaite que les habitants de notre commune soient consultés sur ce projet pharaonique.

Les élus de la majorité municipale

Où est la démocratie?

Nous avons eu le 5 février 2003 deux heures d'échange comme nous n'en connaissons plus dans la vie locale.

Réunis à l'initiative de la Communauté Urbaine, tous les Plouzanéens avaient l'occasion ce soir là de débattre avec Annick Cléac'h et Marif Loussouarn vices présidentes CUB sur le contenu de la démarche tramway. Monsieur le Maire avait pris place à la tribune à leurs côtés, et se félicitait que ce débat ait lieu, contrairement à ce qu'il autorise en conseil municipal.

La CUB s'engage à faire avec ce dossier et d'autres un échange direct avec la population, alors qu'à Plouzané le débat entre élus ne peut

déjà pas s'instaurer ! " Ce n'est pas le moment, ce n'est jamais à l'ordre du jour ! "

Ainsi le schéma de développement de Plouzané (schéma de référence) engagé avant les municipales est arrêté . Le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma de Cohérence Territoriale seront demain à mettre en œuvre et nous aurions eu davantage de recul pour le faire.

Seul monsieur le Maire sait où il veut amener la commune d'ici 2007 en oubliant d'ailleurs que certaines compétences sont transférées et que la décision appartient alors à la CUB. Il en est ainsi de l'aménagement de la zone de Coatuélen.

Il n'y a pas de doute, une vision plus collective enrichirait les orientations, les projets et éviterait des erreurs monsieur le Maire !

Ainsi aujourd'hui, de votre propre chef, vous êtes en Italie pour engager une démarche de jumelage. Certes le Maire suffit pour orienter la décision ! Par contre le Maire suffit-il à faire vivre un jumelage ? Non ! sur qui comptez-vous ensuite pour le faire vivre ?

Le personnel municipal n'a pas plus d'écoute que les élus au point de devoir se mettre en grève.

Du jamais vu à Plouzané !

Y. Duval , R. Guerec, F. Mescoff, F. Le Gall.

Un Tramway pour Brest

L'étude, engagée par la C.U.B pour la réalisation d'un tramway est en fait un projet purement Brestois. **Le coût** de cette opération exorbitante de **18 millions € du Km (près de 12 milliards de centimes le Km)** sera donc payé en partie par les Plouzanéens.

Les grands investissements communautaires vont être gelés pendant de nombreuses années au détriment de l'ensemble de l'agglomération Brestoise.

Rappelez-vous les craintes d'Une Autre Gauche Pour l'Avenir de Plouzané lors des derniers transferts de compétences à la C.U.B ?

A cette époque, nous étions intervenus à

maintes reprises sur le risque de voir la C.U.B mener une politique Brestoïse du fait de leur majorité au sein du conseil communautaire. Nous nous rendons compte aujourd'hui que nos inquiétudes étaient bien réelles.

Une Autre Gauche pour l'Avenir de Plouzané souhaite dans un premier temps, avant de s'attaquer à ces grands travaux, qu'une étude globale des transports en commun soit menée afin d'améliorer la situation des Plouzanéens entre-autres.

Est-il normal aujourd'hui de mettre 3/4 d'heure pour se rendre à Brest soit pour l'école, soit à son travail ou pour diverses activités ?

Quelle amélioration de Transport pour les Plouzanéens ?

Pour toutes ces raisons, ne serait-il pas plus judicieux de prévoir une ligne directe Bourg → Castel Nevez → La Trinité → Place de la Liberté ? **Une Autre Gauche Pour l'Avenir de Plouzané souhaite une vraie politique sociale des transports afin de satisfaire à l'ensemble de la population de la C.U.B et non un projet concernant le centre de Brest où la situation est moins problématique que pour les villes de la C.U.B qui ont de grosses difficultés à accéder à Brest.**

Une Autre Gauche Pour l'Avenir de Plouzané
Henri Le Guen – Jean Quer – Françoise Goliés

CALENDRIER DES FÊTES

AU CENTRE CULTUREL



Vendredi 4 avril
Samedi 5 avril
Mercredi 9 avril
Samedi 12 avril
16 et 17 mai
Samedi 24 mai
Vendredi 6 juin
13 et 14 juin
17 et 18 juin
Vendredi 27 juin

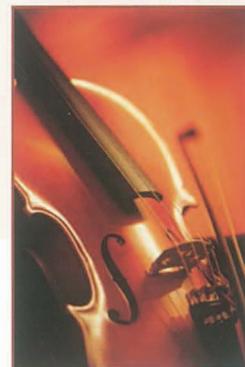
École Municipale de Musique - Animation scolaire et Audition
Ecole Primaire du Bourg - Représentation théâtrale
Mairie - Service Animation - Cie Ambulo Train theater "Louis l'enfant de la nuit"
Temps libre - Soirée Chansons
Théâtre sur Cour - Théâtre
École Municipale de Musique - Animation scolaire et Audition
Collège de Kerallan - Spectacle de fin d'année
Mairie - Service Animation - Spectacle des Ateliers Théâtre Municipaux
Collège St Michel - Spectacle de fin d'année
A.L.P. - Atelier Théâtre Mosaïque - Représentation de fin d'année

À LA SALLE DE TRÉMAÏDIC

Du 24 au 28 mars
dimanche 30 mars
Du 31 mars au 3 avril
Dimanche 6 avril
Vendredi 11 avril
Dimanche 13 avril

Samedi 19 avril
Samedi 26 avril
Jeudi 1er mai
16 et 17 mai
Vendredi 23 mai
Jeudi 29 mai
Vendredi 30 mai
6 et 7 juin
Vendredi 13 juin
Samedi 14 juin
Mardi 17 juin
19, 20 et 21 juin

Ti ar Bugelig - Bourse aux vêtements
École du Bourg - Vide Grenier
Club Féminin - Bourse aux vêtements
Ecole Anita Conti - Goûter tombola
Crédit Mutuel de Bretagne - Assemblée générale
Mairie de Plouzané - Service Jeunesse - Congrès départemental des conseils municipaux d'enfants et de jeunes
Dojo Plouzané - Loto
Amicale Laïque de Plouzané - Loto
P.A.C. Foot - Loto
Mairie - Service Animation Jeunesse - Animation Sécurité routière
Ecole Sainte Thérèse - Moules-Frites
P.A.C. Foot - Tournoi de Football + repas
Ecole de la Trinité - Spectacle primaire
Contre Temps - Gala
Ecole Sainte Thérèse - L'école en chansons
Kroas Saliou Bouge - Spectacle de l'école
Skol al Louarn - Fête de Skol Al Louarn
Collège Saint Michel - Fête du collège



AU FORT DU DELLEC

Dimanche 8 juin
Samedi 14 juin
Dimanche 15 juin
Dimanche 22 juin
Vendredis 4, 11, 18 et 25 juillet

École Municipale de Musique - Kiosque
P.A.C. Football - Repas dirigeants + Assemblée Générale
Aïkikaï - Fête du Club
École Municipale de Musique - Fête de la Musique
Mairie - Service Animation - Le Dellec en Juillet

ET AUSSI...

Samedi 29 mars
Jeudi 8 mai
Samedi 10 mai
17 et 18 mai
Samedi 17 mai
Dimanche 18 mai
Vendredi 23 mai
Dimanche 1er juin
5 et 6 juin
Dimanche 8 juin
Samedi 14 juin
Samedi 14 juin
Samedi 14 juin
Mardi 17 juin
Samedi 21 juin
Samedi 21 juin

École de la Trinité - Centre Social du Bourg - Soirée crêpes
FN.A.C.A. - Salle Communale du Bourg - Commémoration Armistice 39-45
Amicale Laïque de Plouzané - Basket - Gymnase de Kérallan - Tournoi U.F.O.L.E.P.
Club Féminin - Centre Social du Bourg - Exposition
Kroas Saliou Bouge - G.S. Kroas Saliou - Kermesse
Kermesse des écoles privées
Ecole de Castel Nevez - G.S. Castel Nevez - Kermesse
Amicale Laïque de Plouzané - Foyer Laïque - Amicale en Fête
Secours Populaire - Ancienne école de la Trinité - Braderie
Association des Plaisanciers du Dellec - Port du Dellec - Fête du Dellec
Ecole du Bourg - Kermesse
Ecole de la Trinité - Kermesse
Amicale Laïque de Plouzané - Basket Gymnase de Kérallan - Tournoi interne
Amicale Laïque de Plouzané - Randonnée des écoles
École de la Trinité - G.S. de la Trinité - Kermesse
Mairie - Service Animation - Place de la Mairie - Fête de la Musique